

# ***E-EDIFEA ESPACE ENTREPRISE - CONDITIONS GÉNÉRALES***

## **Article 1 - Objet**

La Plateforme E-EDIFEA ESPACE ENTREPRISE est un moyen de communication entre l'Entreprise générale EDIFEA SA (ci-après « EDIFEA ») et son sous-traitant / fournisseur (ci-après « Technicien »). Cette plateforme permet notamment d'échanger, modifier, adapter et de valider des devis correspondant aux choix du Client final (l'acquéreur), et de gérer les travaux couverts par des garanties.

## **Article 2 - Accès au service E-EDIFEA ESPACE ENTREPRISE**

- 2.1 EDIFEA transmet au Technicien ses identifiants pour accéder à la plateforme. Ces identifiants comprennent :
  - a. Email d'authentification
  - b. Mot de passe
- 2.2 L'utilisateur est tenu de modifier le mot de passe dès sa première connexion. EDIFEA n'est en aucun cas responsable d'éventuels dommages causés par l'utilisation de la plateforme au moyen de mot de passe original.

## **Article 3 - Validation de devis**

- 3.1 La notification de validation de devis par EDIFEA ne constitue en aucun cas une confirmation de commande.
- 3.2 La validation de devis équivaut à une confirmation de commande uniquement dès réception, par le Technicien, de l'avenant correspondant. Toute commande effectuée par le Technicien avant réception de l'avenant sera entièrement à la charge de ce dernier, EDIFEA n'étant en aucun cas liée par celle-ci.

## **Article 4 - Devoir de diligence du Technicien et des personnes autorisées**

L'utilisateur est tenu de garder secret ses identifiants, afin d'éviter un emploi abusif, et de ne les communiquer qu'aux utilisateurs qu'il autorise à accéder aux services en ligne. Les mots de passe personnels ne doivent pas être conservés par écrit. Si l'utilisateur a une raison de craindre qu'un mot de passe soit parvenu à la connaissance d'un tiers non autorisé, il a l'obligation de modifier immédiatement ce mot de passe. Le Technicien supporte tous les risques résultant de la connaissance par un tiers des marques d'identification de l'utilisateur.

#### **Article 5 - Exclusion de responsabilité d'EDIFEA**

- 5.1 EDIFEA ne peut en aucun cas garantir le lien par le réseau entre elle et le Technicien. EDIFEA décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient survenir suite à des déficiences techniques du réseau Internet.
- 5.2 EDIFEA n'assume aucune responsabilité pour tout dommage éventuel causé à l'équipement du Technicien.

#### **Article 6 - Modification des conditions générales**

EDIFEA se réserve le droit de modifier en tout temps les conditions générales.

#### **Article 7 - Durée de validité du compte**

- 7.1 Le Technicien a un accès d'une durée illimitée à la plateforme. Cependant, EDIFEA s'autorise à supprimer les accès d'un technicien lorsque celui-ci ne sera vraisemblablement plus amené à travailler sur les projets gérés par EDIFEA.
- 7.2 L'accès du technicien ne sera que partiel et ne lui permettra d'utiliser les fonctionnalités de la plateforme que pour les projets sur lesquels il travaille ou aura travaillé.

#### **Article 8 - Problèmes techniques**

En cas de problèmes techniques, merci de bien vouloir contacter EDIFEA.

#### **Article 9 - Protection des données**

- 9.1 EDIFEA s'engage à traiter les données fournies par le Technicien dans le respect des normes applicables.

#### **Article 10 - For juridique et droit applicable**

- 10.1 Le présent contrat est régi par le droit suisse.
- 10.2 Le for de toute éventuelle action fondée sur les présentes conditions générales est celui du siège de la société EDIFEA SA à Genève.

Genève, le 14.07.2020